

# Enquête mensuelle sur la production minérale

## Guide à l'intention du participant

Le présent guide est conçu pour vous renseigner de manière détaillée sur les informations demandées dans le questionnaire. Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec nous. Le personnel de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) se fera un plaisir de vous aider.

### Renseignements généraux

L'*Enquête mensuelle sur la production minérale* est menée chaque mois par l'ISQ dans le but de recueillir des données essentielles sur le secteur de l'extraction minérale. Dans le cadre de cette enquête, chaque établissement doit fournir des renseignements sur différents aspects de ses activités, notamment la production et la capacité de production. L'ISQ utilise les résultats de cette enquête pour compiler des données selon les différents besoins du gouvernement du Québec. Également, les résultats sur la production permettent de compiler des données essentielles sur l'économie québécoise, notamment sur le produit intérieur brut (PIB).

D'autres organismes bénéficient des données diffusées à partir de cette enquête ; le milieu des affaires, les associations minières, les administrations gouvernementales et les particuliers en sont de bons exemples.

### Directive générale sur les valeurs demandées

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir vos meilleures estimations. Veuillez fournir tous les montants déclarés en devises canadiennes, en milliers de dollars et arrondis au millier de dollars près (p. ex. 55 417,40 \$ devient 55). Les pourcentages doivent être arrondis à la première décimale près (p. ex. 37,35 % devient 37,4 % ; 75,83 % devient 75,8 %). En ce qui concerne les quantités, elles doivent être arrondies à l'unité près (p. ex. 10 815,4 tonnes devient 10 815 tonnes).

**Veillez indiquer la valeur 0 si la valeur est nulle ou si la question ou la catégorie n'est pas applicable** à votre établissement. Autrement dit, ne laissez aucune case vide.

# Secteur d'activité et période de déclaration

## Secteur d'activité

### Renseignements sur l'activité principale

L'activité principale définit le but principal ou la raison d'être de l'organisation visée par l'enquête (votre établissement) selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Pour une entreprise ou une organisation à but lucratif, l'activité principale est normalement l'activité qui génère la majorité du chiffre d'affaires.

Le SCIAN est un système de classification des industries qui a été conçu par les organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis. Il vise à fournir des définitions communes de la structure industrielle des trois pays ainsi qu'un cadre statistique commun pour faciliter l'analyse des trois économies. Le SCIAN est articulé autour des principes de l'offre ou de la production afin que les données sur les industries qui sont classées en fonction du SCIAN puissent se prêter à l'analyse de questions liées à la production.

Les entités ciblées par le SCIAN sont des entreprises et des organisations engagées dans la production de biens et de services. Elles comprennent des fermes, des entreprises constituées et non constituées en société et les entreprises publiques. Elles comprennent également les institutions et organismes engagés dans la production de services marchands et non marchands ainsi que des organisations telles que les associations professionnelles, les syndicats, les organismes de bienfaisance ou sans but lucratif et les employés des ménages.

Le SCIAN devrait refléter seulement les activités menées par l'unité d'organisation ciblée par ce questionnaire (votre établissement), qui peut être identifiée par la dénomination sociale et le nom commercial spécifié.

La classification du SCIAN contient un nombre limité d'activités qui peuvent être applicables à une entreprise ou une organisation. Le SCIAN associé à votre entreprise ou votre organisation ne décrit pas nécessairement son activité principale exactement comme vous le feriez.

Veillez noter que les modifications devant être apportées à l'activité principale associée à votre entreprise ou votre organisation en raison de vos réponses pourraient ne pas être appliquées avant l'envoi des questionnaires subséquents. Par conséquent, l'information transmise à ce sujet pourrait ne pas être à jour.

Si la description du SCIAN actuellement associé à votre entreprise ou votre organisation est incorrecte, merci de fournir une brève description de votre activité principale.

## Période de déclaration

Veillez préciser la durée de votre période de déclaration. Nous vous demandons la date de début et la date de fin de la période.

Cette période de déclaration (mois visé par l'enquête) sera la période de référence pour toutes les informations demandées dans le questionnaire.

# Extraction, récolte, traitement

## Facteurs de conversion

Minerai		
Pour convertir	En	Multipliez par
Tonne courte	Tonne métrique	0,9071847
Tourbe		
Pour convertir	En	Multipliez par
Mètre cube	6 pi <sup>3</sup> (170 dm <sup>3</sup> )	5,885778333333333
Pied cube	6 pi <sup>3</sup> (170 dm <sup>3</sup> )	0,166666666666667
Verge cube	6 pi <sup>3</sup> (170 dm <sup>3</sup> )	4,5
5,5 pi <sup>3</sup> (154 dm <sup>3</sup> )	6 pi <sup>3</sup> (170 dm <sup>3</sup> )	0,916666667
5 pi <sup>3</sup> (142 dm <sup>3</sup> )	6 pi <sup>3</sup> (170 dm <sup>3</sup> )	0,833333333
4 pi <sup>3</sup> (113 dm <sup>3</sup> )	6 pi <sup>3</sup> (170 dm <sup>3</sup> )	0,666666667
3,8 pi <sup>3</sup> (106 dm <sup>3</sup> )	6 pi <sup>3</sup> (170 dm <sup>3</sup> )	0,633333333
3 pi <sup>3</sup> /85 dm <sup>3</sup>	6 pi <sup>3</sup> (170 dm <sup>3</sup> )	0,5
2,2 pi <sup>3</sup> /62 dm <sup>3</sup>	6 pi <sup>3</sup> (170 dm <sup>3</sup> )	0,366666667
2 pi <sup>3</sup> /57 dm <sup>3</sup>	6 pi <sup>3</sup> (170 dm <sup>3</sup> )	0,333333333
1,5 pi <sup>3</sup> /42 dm <sup>3</sup>	6 pi <sup>3</sup> (170 dm <sup>3</sup> )	0,25
1 pi <sup>3</sup> /28 dm <sup>3</sup>	6 pi <sup>3</sup> (170 dm <sup>3</sup> )	0,166666667
0,75 pi <sup>3</sup> /21 dm <sup>3</sup>	6 pi <sup>3</sup> (170 dm <sup>3</sup> )	0,125
55 pi <sup>3</sup> /1557 dm <sup>3</sup>	6 pi <sup>3</sup> (170 dm <sup>3</sup> )	9,166666667
110 pi <sup>3</sup> /3 115 dm <sup>3</sup>	6 pi <sup>3</sup> (170 dm <sup>3</sup> )	18,33333333
120 pi <sup>3</sup> /3 398 dm <sup>3</sup>	6 pi <sup>3</sup> (170 dm <sup>3</sup> )	20
135 pi <sup>3</sup> /3 823 dm <sup>3</sup>	6 pi <sup>3</sup> (170 dm <sup>3</sup> )	22,5

## Extraction ou récolte et traitement

### Minerai brut extrait ou tourbe récoltée

Veillez déclarer les quantités de matériau extraites ou récoltées par votre établissement pour la période de déclaration. Pour l'industrie minière, veuillez déclarer vos quantités en **tonnes métriques**. Pour l'industrie de la tourbe, veuillez déclarer vos quantités en **170 dm<sup>3</sup>** (un sac de 6 pieds cubes). Veuillez convertir les volumes de tourbe brute en vrac, non emballée, en unité de 170 dm<sup>3</sup> équivalant à un sac de 6 pieds cubes (6 pi<sup>3</sup> ou 170 dm<sup>3</sup>).

### Minerai traité (ne s'applique pas aux tourbières)

Veillez déclarer les quantités de minerai traitées à votre établissement pour la période de déclaration, en tonnes métriques. Le traitement du minerai consiste aux activités de concassage, de broyage, de tamisage ou de concentration.

### Débris rocheux et autres débris (ne s'applique pas aux tourbières)

Veillez déclarer les quantités de matériau retirées du site d'extraction à votre établissement (roche stérile et mort-terrain) pour la période de déclaration, en tonnes métriques.

### Minerai retransformé à partir de résidus (ne s'applique pas aux tourbières)

Veillez déclarer les quantités de résidus miniers (par exemple du matériau retiré de haldes de résidu minier) utilisées pour un traitement de minerai à votre établissement durant la période de déclaration, en tonnes métriques.

# Production mensuelle (Substances métalliques et substances non métalliques – minéraux)

NOTE : Pour la tourbe, passez à Production mensuelle (Substances non métalliques – tourbe)

## Renseignements sur les produits

Dans cette section, on demande des informations sur la production de votre établissement. Le « produit » est le résultat des **activités de traitement et d'enrichissement du minerai**, dont l'extraction, le concassage, le broyage, le tamisage, la concentration, la production d'agglomérat et de boulettes et la production de métal brut à la mine.

### Stock d'ouverture

Veillez déclarer toutes les **quantités** de « produit » **que votre établissement possédait** au premier jour de la période de déclaration. Que les quantités soient conservées à la mine ou à l'établissement, conservées à l'extérieur de la mine ou de l'établissement ou en transit, mais non vendues.

### Transferts entrants et achats

Veillez déclarer les **quantités** de « produit » **achetées** pendant la période de déclaration. Veillez aussi inclure les quantités de « produit » **transférées (et non vendues)** à votre établissement en provenance d'autres mines ou établissements de votre entreprise.

### Production

Veillez déclarer les **quantités** de « produit » **que votre établissement possède** provenant de l'extraction et des activités de traitement et d'enrichissement du minerai effectuées à votre établissement ainsi que leurs **valeurs**.

Veillez aussi inclure la quantité de « produit » **que votre établissement possède** provenant de minerai dont les activités de traitement et d'enrichissement ont été effectuées à forfait à partir d'une autre mine ou d'un autre établissement.

## Expédition

Veillez déclarer les **quantités** de « produit » **que votre établissement possède et qui ont été vendues** à un autre établissement, intraentreprise ou interentreprises, ainsi que leurs **valeurs**. Veillez séparer les quantités vendues pour utilisation telle quelle de celles **vendues pour traitement ultérieur**.

Le traitement ultérieur consiste en une série d'étapes de fabrication qui succèdent aux activités de traitement et d'enrichissement du minerai. On y trouve notamment la **première transformation des métaux** tels la fonte et l'affinage pour la production de métaux primaires et la fabrication de ciment et de chaux.

Si l'utilisation du « produit » vendu est inconnue, veuillez déclarer les valeurs dans la catégorie « Expéditions (vente telle quelle) ».

## Transferts sortants pour traitement ultérieur

Le terme « transfert » signifie **qu'il n'y a pas encore eu de vente**.

Veillez déclarer les **quantités** de « produit » **transférées à l'extérieur** de votre établissement pour traitement ultérieur et leurs **valeurs**.

Le traitement ultérieur consiste en une série d'étapes de fabrication qui succèdent aux activités de traitement et d'enrichissement du minerai. On y trouve notamment la **première transformation des métaux** tels la fonte et l'affinage pour la production de métaux primaires et la fabrication de ciment et de chaux.

## Transferts internes pour traitement ultérieur

Veillez déclarer les **quantités** de « produit » **transférées à l'interne**, c'est-à-dire **au sein même de votre établissement**, pour traitement ultérieur.

Le traitement ultérieur consiste en une série d'étapes de fabrication qui succèdent aux activités de traitement et d'enrichissement du minerai. On y trouve notamment la fabrication de ferro-alliages (la fabrication de ferroniobium à partir de concentré de pyrochlore par exemple), la fabrication de sels métalliques (la fabrication de carbonate de lithium à partir de concentré de spodumène par exemple) ainsi que la fabrication de ciment et de chaux.

# Récupération et fabrication

## Récupération des métaux

À partir des quantités de « produit » **sortant** de votre établissement pour traitement ultérieur (**expéditions pour traitement ultérieur + transferts sortants pour traitement ultérieur**), veuillez sélectionner les métaux économiquement viables contenus dans votre « produit » qui seront récupérables lors du traitement ultérieur.

Le traitement ultérieur consiste en une série d'étapes de fabrication qui succèdent aux activités de traitement et d'enrichissement du minerai. On y trouve notamment la **première transformation des métaux** tels la fonte et l'affinage pour la production de métaux primaires.

Pour chaque métal récupérable sélectionné, veuillez fournir les informations suivantes :

1. la quantité de métal contenue dans le « produit » ;
2. la quantité de métal qui est récupérable à la suite de la première transformation du produit (production de métal primaire) ;
3. la valeur marchande du métal récupérable.

À titre d'exemple :

Dans X tonnes métriques de concentré de cuivre :

1. X kilogrammes de cuivre dans le concentré  
X grammes d'or dans le concentré  
X grammes d'argent dans le concentré
2. X kilogrammes de cuivre récupéré sous forme de cathode de cuivre  
X grammes d'or récupéré ou affiné  
X grammes d'argent récupéré ou affiné
3. la valeur marchande du cuivre récupéré sous forme de cathode de cuivre  
la valeur marchande de l'or récupéré ou affiné  
la valeur marchande de l'argent récupéré ou affiné

## Fabrication de sous-produits métalliques

À partir des quantités de « produit » sortant de votre établissement (**expéditions + transferts sortants**) pour traitement ultérieur et/ou des quantités de « produit » transférées à l'interne (transfert interne **pour traitement ultérieur**), veuillez sélectionner les **sous-produits** qui seront fabriqués.

Le traitement ultérieur consiste en une série d'étapes de fabrication qui succèdent aux activités de traitement et d'enrichissement du minerai. On y trouve notamment la fabrication de **sous-produits** tels les ferro-alliages (le ferroniobium par exemple) et les sels métalliques (le carbonate de lithium par exemple).

Pour chaque sous-produit sélectionné, veuillez fournir les informations suivantes :

1. la quantité de sous-produit fabriqué à partir du produit sélectionné ;
2. la valeur marchande du sous-produit fabriqué.

Lorsqu'un sous-produit est fabriqué **directement à votre établissement (transferts internes pour traitement ultérieur)**, veuillez aussi fournir les informations suivantes :

3. la quantité de sous-produit expédié (vendu) par votre établissement ;
4. la valeur marchande du sous-produit expédié (vendu).

# Production mensuelle (Substances non métalliques – tourbe)

## Renseignements sur les produits

Dans cette section, on demande des informations sur la production de votre établissement. Le « **produit** » correspond à la tourbe brute, non mélangée, non emballée.

### Stock d'ouverture

Veillez déclarer toutes les **quantités** de « produit » **que votre établissement possédait au premier jour de la période de déclaration**. Que les quantités soient conservées à l'établissement, conservées à l'extérieur de l'établissement ou en transit, mais non vendues.

### Transferts entrants et achats

Veillez déclarer les **quantités** de « produit » **achetées** pendant la période de déclaration. Veillez aussi inclure les quantités de « produit » **transférées (et non vendues)** à votre établissement en provenance d'autres établissements de votre entreprise.

### Production

Veillez déclarer les **quantités** de « produit » **que votre établissement possède** provenant de tourbe récoltée ou traitée à votre établissement ainsi que leurs **valeurs**.

Veillez aussi inclure la quantité de « produit » **que votre établissement possède** provenant de tourbe récoltée ou traitée à forfait à partir d'un autre établissement.

### Expédition

Veillez déclarer les **quantités** de « produit » que votre établissement possède et **qui ont été vendues** à un autre établissement, intraentreprise ou interentreprises, ainsi que leurs **valeurs**. Veillez séparer les quantités vendues pour utilisation telle quelle de celles vendues pour **traitement ultérieur**.

Le traitement ultérieur consiste en une série d'étapes de fabrication qui succèdent aux activités de récolte de la tourbe. On y trouve notamment l'**ensachage** et la **fabrication de mélanges** à base de tourbe.

Si le « produit » est vendu en vrac, veuillez déclarer les valeurs dans la catégorie « Expéditions (vente telle quelle) ».

### Transferts sortants pour traitement ultérieur

Le terme « **transfert** » signifie qu'il **n'y a pas encore eu de vente**.

Veillez déclarer les **quantités** de « produit » **transférées à l'extérieur** de votre établissement pour traitement ultérieur et leurs **valeurs**.

Le traitement ultérieur consiste en une série d'étapes de fabrication qui succèdent aux activités de récolte de la tourbe. On y trouve notamment l'**ensachage** et la fabrication de mélanges à base de tourbe.

### Transferts internes pour traitement ultérieur

Veillez déclarer les **quantités** de « produit » **transférées à l'interne**, c'est-à-dire **au sein même de votre établissement**, pour traitement ultérieur. Le traitement ultérieur consiste en une série d'étapes de fabrication qui succèdent aux activités de récolte de la tourbe. On y trouve notamment l'**ensachage** et la **fabrication de mélanges** à base de tourbe.

## Capacité de production

Cette section concerne la production potentielle (capacité de production) et la production actuelle (utilisation de capacité) de votre établissement.

Pour connaître votre production potentielle, estimez la **valeur de la production** de vos installations de traitement du minerai, comme s'ils avaient fonctionné à leur pleine capacité de production durant tout le mois.

Tenez compte :

- de la machinerie et de l'équipement en place et prêts à fonctionner ;
- des périodes normales d'inactivité ;
- de la main-d'œuvre, des matières premières, des services publics, etc. qui sont complètement disponibles ;
- du nombre de quarts de travail, des heures d'activités et des heures supplémentaires qui peuvent être maintenus dans des conditions normales et réalistes à long terme ;
- du même ensemble de produits que la production actuelle.

Concepts :

- **Valeur de production potentielle** : Votre estimation de la valeur de production dans une situation de pleine capacité de production
- **Valeur de production actuelle** : La somme des valeurs de production pour tous les « produits » déclarés à la question 6c.

## Question 6c – Production

Veillez déclarer les **quantités** de « produit » **que votre établissement possède** provenant de l'extraction et des activités de traitement et d'enrichissement du minerai effectuées à votre établissement ainsi que leurs **valeurs**.

Veillez aussi inclure la quantité de « produit » **que votre établissement possède** provenant de minerai dont les activités de traitement et d'enrichissement ont été effectuées à forfait à partir d'une autre mine ou d'un autre établissement.

---

**Ou**

---

Veillez déclarer les **quantités** de « produit » **que votre établissement possède** provenant de tourbe récoltée ou traitée à votre établissement ainsi que leurs **valeurs**.

Veillez aussi inclure la quantité de « produit » **que votre établissement possède** provenant de tourbe récoltée ou traitée à forfait à partir d'un autre établissement.

## Pourcentage de la capacité de production

Veillez indiquer à quel pourcentage de sa capacité de production votre établissement fonctionnait durant la période de déclaration.

**Le pourcentage de la capacité de production demandé à la question 8 (Q8)** est calculé selon la formule suivante :

- Divisez votre estimation de la **valeur de la production actuelle** par votre estimation de la **valeur de la production potentielle** et multipliez le résultat par 100 pour obtenir un pourcentage ( $(\text{valeur de la production actuelle} \div \text{valeur de production potentielle}) \times 100$ ).

### Exemples

#### Scénario 1

*Établissement fonctionnant au-dessus de sa pleine capacité de production (par exemple, en raison de l'augmentation de la demande du marché)*

- Question 6c en valeur = 1 000 000 \$ CA
- Question 6c en situation de pleine capacité = 700 000 \$ CA
- Valeur de la production actuelle = 1 000 000 \$ CA
- Valeur de la production potentielle = 700 000 \$ CA
- Pourcentage de la capacité de production (Q8) =  $(1\,000\,000 \div 700\,000) \times 100$
- Pourcentage de la capacité de production (Q8) = 142,9 %

#### Scénario 2

*Établissement fonctionnant en dessous de sa pleine capacité de production (par exemple, en raison d'un bris d'équipement)*

- Question 6c en valeur = 1 000 000 \$ CA
- Question 6c en situation de pleine capacité = 1 200 000 \$ CA
- Valeur de la production actuelle = 1 000 000 \$ CA
- Valeur de la production potentielle = 1 200 000 \$ CA

- Pourcentage de la capacité de production (Q8) =  $(1\,000\,000 \div 1\,200\,000) \times 100$
- Pourcentage de la capacité de production (Q8) = 83,3 %

## Renseignements sur le pourcentage de la capacité de production

Si, durant la période de déclaration, votre établissement fonctionnait en dessous de sa pleine capacité de production, veuillez en fournir les raisons :

- Météo
- Variation du prix des produits
- Fermeture temporaire d'usine
- Pénurie de matières premières ou de composantes
- Stocks suffisants
- Entreposage limité
- Bris d'équipement
- Restrictions environnementales
- Insuffisance de main-d'œuvre disponible
- Activités saisonnières
- Contraintes financières
- Problèmes reliés à la qualité
- Insuffisance de commandes
- Grève ou autre arrêt de travail
- Autre

Si, durant la période de déclaration, votre établissement fonctionnait au-dessus de sa pleine capacité de production, veuillez en fournir les raisons :

- Effet des taux de change
- Variation du prix des produits
- Nouveau contrat
- Acquisition d'unités commerciales
- Fusion d'entreprise ou d'unités commerciales
- Augmentation de la demande du marché
- Météo
- Expansion ou réduction des installations
- Changement de technologie
- Changement de processus ou de procédé
- Autre

Veillez indiquer la nature du changement de la capacité de production de votre établissement durant la présente période de déclaration :

- Augmentation
- Diminution
- Aucun changement